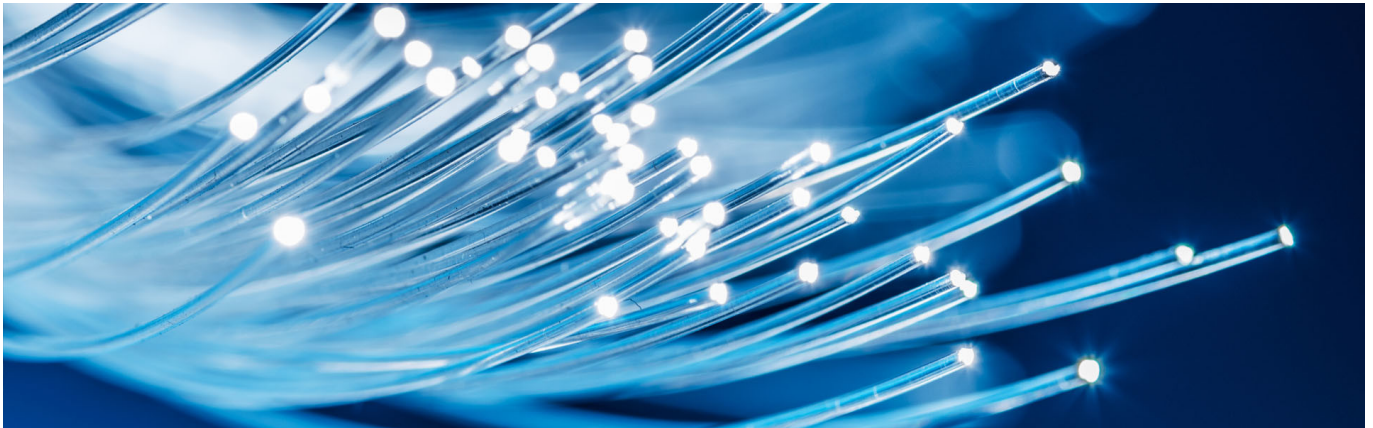


Fibre optique : le point sur le déploiement !



Fin 2018, on comptait plus de 53 millions d'internautes en France, soit 84,3% des Français. Chaque jour, ce sont en moyenne 43,5 millions d'internautes qui se connectent à Internet dans le pays, soit 69,2% de la population française. Et à Montereau, nous ne sommes pas les derniers ! 61,9% des Monterelais ont un compte sur le célèbre réseau social mondial dénommé Facebook. Ce qui, vous l'aurez compris, implique un abonnement à un fournisseur internet pour une grande majorité. Et que ce soit pour flâner sur les réseaux sociaux, regarder des tutos vidéo, lancer des requêtes pratiques ou encore comme outil de travail optimisé pour les professionnels, nous avons désormais tous besoin d'une connexion toujours plus rapide et efficace. C'est pour cela que Montereau œuvre depuis maintenant plusieurs années pour l'accès au «très haut débit» pour tous et en a déjà équipé une bonne moitié de la ville.

LA FIBRE

La Fibre optique ou F.T.T.H. (Fiber To The Home) est l'accès internet «très haut débit» permettant un débit supérieur à 100Mbits/s. De manière concrète, c'est la technologie qui permet une véritable évolutivité des débits et la réponse la plus adaptée aux évolutions des usages consommateurs. Si l'ensemble du territoire sera à terme connecté en très haut débit, l'arrivée de la fibre pourra parfois prendre plusieurs années.

POUR LA VILLE

à Montereau, la première armoire de fibre optique du territoire a été inaugurée en 2015, marquant ainsi le début du déploiement du «très haut débit» sur la ville jusqu'en 2020. Chose promise, chose due ! 10 armoires de fibre optique ont été installées depuis en Ville Haute, donnant déjà accès à la fibre à une grande partie du quartier. 19 armoires vont encore être déployées sur l'ensemble de la Ville (3 en Ville Haute et 16 en Ville Basse) afin de couvrir l'intégralité de Montereau.

à terme, ceux qui souhaiteront bénéficier de la fibre n'auront qu'à contacter leur opérateur internet actuel et demander l'offre de fibre optique la plus adaptée à leurs besoins. Attention,

tous les opérateurs ne couvriront pas obligatoirement Montereau, ce qui nécessitera peut-être un changement de fournisseur internet pour certains. A noter également que les résidents d'une copropriété doivent obtenir l'accord de travaux de la part de la copropriété entière pour accéder à la fibre optique.

Pour savoir si vous êtes d'ores et déjà raccordable à la fibre et suivre l'avancement du déploiement, consultez la cartefibre.arcep.fr